

**Compte rendu**  
**Réunion des directeurs**  
**du mercredi 7 septembre 2016**  
**Macouria (salle NABO)**

**Présents** : Céline GUILMOIS, Pierrick BOURNY, Fabienne CASTEX, Denis VIOLANES, Isabelle VERNET, Samia DIARRASSOUBA, Lydie EUGENIE, Madly MARIIGNAN, Lya RADACINA, Didier DORLIPO, Olivier KONG, Evelyne MARLU, Sandora JULIARD, Patrick RESSE, Marcel BAFU, Michelle COUETA (9h00) et Marius HENRY (9h20)

**Absents** : Karine SAKO, GERARD Morgane (intérim direction Tonnegrande)

\*Tour de table

\*Présentation de l'ordre du jour

**1-Présentation de l'équipe de circonscription :**

- ▶ Inspectrice : Céline GUILMOIS
- ▶ CP TICE : Pierrick BOURNY
- ▶ CP EPS : Fabienne CASTEX
- ▶ CP Généraliste : en attente de nomination
- ▶ Secrétariat : Sylvie LECLERC

Chaque CP aura des écoles (et des collègues) de référence ainsi que des dossiers spécifiques.

Rappel de la définition du pôle ressource (circulaire n° 2014-107 publiée au BO du 28 août 2014) : CP, PEMF, Enseignants spécialisés, PMQC, Coordinateurs, Directeurs et/ou enseignants (domaine de compétence particulier), Psychologue, Référent ASH...

**2-Point sur la rentrée :**

Elémentaire O. Compas	Elémentaire Savane	Maternelle O. Compas
Nb d'enseignant complet 1 PES avec 1 EMF, 1 contractuel Le nom du psychologue n'est pas connu 1 poste maître G non pourvu 12 à 14 élèves non arrivés 1 élève porteur de handicap	2 postes vacants 3 contractuels arrivés Pas de psychologue 1 décharge syndicale (Mme COMPPER) le mercredi à pourvoir	1 congé maternité actuellement remplacé par BD 5 élèves en situation de handicap (dont 3 sans AVS) --- <b>faire le relais avec M. BROUSAUD</b>
E. Courat	Elémentaire E. Rimane	Maternelle E. Rimane
20 élèves manquants 3 enseignants nommés pour 2 postes	10 élèves manquants 1 enseignant actuellement remplacé par 1 BDFC Pas d'UP2A implantée mais 4 non francophones	7 élèves absents excusés 1 poste vacant (fermeture/ouverture de classe) actuellement BD M.GUILLOUX Mme HO KONG KING sera remplacée bientôt par Mme CERIN 1 enseignant est à 75% pour raison de santé (il manque son complément 25%) 1 élève porteur de handicap

L.Héder	M.Nadiré	Ste Agathe
Tous les enseignants sont présents 1 retour de maternité qui n'apparaît pas sur le listing 1 décharge syndicale pour le directeur en attente 2 élèves en situation de handicap ( <b>pas d'AVS</b> )	16 classes : 354 présents/369 attendus Les absents sont des anciens élèves qui vont arriver. 1 poste vacant (Mme BOUTONNET) / 1 poste BD vacant ( suite au décès de Mme NINON) L'enseignante de CLAS sera bientôt en congé maternité. 1 salle de disponible pour une ouverture éventuelle (mobilier CP)	En attente de 2 ouvertures (le mobilier est neuf et installé) Pas de PMQC : pour le Rectorat c'est Mme LANUSSE-MONGUILLOT (congé maternité), mais pas d'arrêté. 1 congé formation remplacé par Mme PERMAL ULIS : <b>Démission de l'AVS</b>  <b>Des élèves admis en ULIS à Macouria habitent Kourou (1 à Ste Agathe, 1 à Ponet)</b>
Elémentaire R.Cresson	Maternelle M.Ponet	Maternelle R.Cresson
13 classes, petits effectifs UP2A : sur plusieurs écoles 1 BD manquant 15 allophones chaque année	Equipe en place 169 élèves/175 attendus Prévoir une décharge syndicale le jeudi (Mme NOUREL) 1 élève en attente de son AVS	M. RESSE nommé pour l'année Presque tous les élèves sont là 2 PES (dont 1 pour la décharge du directeur) Beaucoup d'enfants non francophones 1 enseignant à 50% mais pas de confirmation
Elémentaire M.Ponet	ZAC Soula	
1 enseignant en congé formation non remplacé	Point fait avec Mme l'Inspectrice à la pause	

### 3-Les priorités de la rentrée 2016

Madame l'inspectrice rappelle les points d'appui des directeurs et des enseignants :

#### **A. Circulaire de rentrée 2016 (Circulaire n°2016-058 du 13-4-2016 au BO n°15 du 14 avril 2016)**

- ▶ Les transformations nécessaires au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages ;
- ▶ Une École ouverte et inclusive pour la réussite de tous
- ▶ Une École qui fait vivre les valeurs de la République

#### **B. 3 axes forts académiques :**

- ▶ Mise en œuvre des nouveaux programmes et du SCCC (désigner une trajectoire pour chaque élève : différenciation, progressivité)
- ▶ Nouvelle politique d'évaluation des acquis (évaluation positive ; LSUN)
- ▶ Nouvelles organisations pédagogiques
  - Conseils de cycle 3 (ordre du jour : la progressivité des apprentissages ; l'évaluation des acquis ; les E en difficulté) ;
  - PMQC : Cycle 2, fondamentaux ;
  - REP+ : temps supplémentaire ;
  - Accueil des moins de 3 ans.

Madame l'inspectrice précise que le projet de circonscription naît du projet académique et qu'il s'articule avec les projets REP+. De même les projets d'école et de classe doivent former un tout harmonisé et cohérent. Les grands axes étant :

- Réussite ;
  - Justice et égalité ;
  - Ambition.
- « Permettre à chaque élève d'atteindre son excellence »**  
Projet académique de Guyane

- ▶ La scolarisation des élèves en situation de handicap : circulaire 2016-117 du 8-8-2016, Parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires
- ▶ Parcours d'excellence : instruction 2016-124 du 5-8-2016

#### **4-Sécurité :**

Un rappel de tous les textes officiels concernant la sécurité dans les écoles est réalisé par l'inspectrice de la circonscription (cf. PWP sur le site de la circonscription)

##### **A. PPMS**

Les exercices PPMS ne sont pas à confondre avec les exercices « évacuations-incendie ».

Une précision concernant le nombre total d'exercices (PPMS+Incendie) à effectuer sera donnée ultérieurement.

Concernant la sécurité des écoles, Mme CASTEX encourage à lire l'« annexe sur les spécificités liées aux élèves les plus jeunes » où des activités ludiques sont proposées.

##### **B. Education à la sécurité**

Il est nécessaire de recenser les collègues qui possèdent le PSC1.

La demande a déjà été faite à M. Ponet (élémentaire).

À Savane, 10 enseignants se sont formés.

Beaucoup d'enseignants sont demandeurs d'une « formation aux 1ers secours et gestes qui sauvent »

#### **5-Le rôle du directeur sur la réussite des élèves en REP+ :**

Les différents rôles du directeur (référentiel) sont commentés.

##### **A. Pilotage pédagogique : animer, impulser, piloter**

Des exemples concrets sont donnés notamment pour la partie impulsion (emploi du temps en barrette, échanges de service...)

L'inspectrice demande à ce que les besoins en formation des directeurs soient remontés.

Concernant la communication, M. BOURNY rappelle que :

- Seule l'adresse académique est prise en compte pour les correspondances ;
- La liste de diffusion par école doit être utilisée et testée (mise à jour par la DSI).
- Le directeur ne peut pas répondre avec l'adresse académique de l'école car c'est une liste de diffusion ;
- Les enseignants qui ont des problèmes d'adresse mail ou de NUMEN doivent se rapprocher du CP Tice ;
- Les PES et les contractuels ont une adresse académique (ils récupèrent leur NUMEN auprès de leur gestionnaire au Rectorat) ;
- Le mail académique n'est pas la boîte I-Prof !
- Les EVS administrative qui n'ont pas de mail académique doivent se rapprocher de leur lycée de rattachement (lycée Michotte à Cayenne)
- Il peut faire une formation par école pour la création des sites d'école (Maternelle et l'élémentaire E.Rimane, l'élémentaire O .Compas et la ZAC Soula ont déjà leur site).

Le problème du dépôt du courrier à la circonscription est abordé par les directeurs qui sont éloignés de Kourou. Une demande a été faite par Madame GUILMOIS pour savoir si un dépôt de courrier au collège J. Hyasine peut être envisagé.

M.DORLIPO propose, quant à lui de poser le courrier au Rectorat qui est proche de son domicile.

Rappel des heures d'ouverture du bureau de la circonscription : 7h45-12h/14h-17h

##### **Le bon fonctionnement de l'école : admission, présidence du conseil d'école, règlement intérieur, répartition des moyens et organisation des services, sécurité de l'école....**

Rappel : les signalements sont faxés directement à la cellule qui gère les informations préoccupantes et une copie est envoyée au secrétariat de l'IEN.

## **B. Relation avec les partenaires : relation commune/école, relation avec les parents, participation à la protection de l'enfance.**

Des exemples concrets sont proposés.

## **6-Les projets pédagogiques et le plan d'animation :**

- ▶ Circulaire 2016-115 parue au BO du 25 août 2016 Modalités de la formation continue à distance des professeurs des écoles
- ▶ Circulaire n° 2016-126 du 22-8-2016, année de l'Olympisme, de l'école à l'université
- ▶ Circulaire n° 2016-008 du 28-1-2016, mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves

Rappel : les circulaires sont sur le site de la circonscription.

### **A. La formation continue, les animations pédagogiques et les projets**

Madame GUILMOIS et Madame CASTEX annoncent que 18 H de formation seront proposées comme suit :  
- 9H en présentiel : 2 animations à thème imposé (nouveaux programmes, SCCCC & français ) et 1 à thème optionnel ; - 9H de formation hybride via la plateforme m@gistère : 1er parcours après les vacances de la Toussaint, et les derniers avant les vacances de Pâques).

La durée de formation m@gistère étalée sur 8 semaines en général.

Les thèmes seront bientôt communiqués aux écoles ainsi qu'un calendrier.

Retour d'expérience : une directrice demande à ce que les parcours soient ouverts dans leur ensemble pour pouvoir les réaliser à son propre rythme. Le balisage contraint est démotivant.

Sont ensuite abordés les points suivants :

- Formation PAF : inscription par GAIA (3 choix maxi à faire) avant le 16/09/16 ;
- Réseau CANOPEE : les écoles adhérentes (à partir de 50€) ont la possibilité de bénéficier de prêt de matériel que CANOPEE apporte directement à Kourou.
- L'année de l'Olympisme et ses valeurs dans le cadre de la candidature Paris 2024 : temps fort pendant la **journee du sport scolaire du 14/09/16**. Mme CASTEX a contacté les associations sportives afin qu'elles viennent dans les écoles. Une proposition sera faite lundi 12/09/16 au plus tard aux écoles.
- Les projets de circonscriptions : le jeu d'échecs pour la réussite scolaire (prêt de jeux), le musée éphémère (l'art en bouteille), les Incorruptibles, les interventions de M. PrevotEAU (PNRG) et la mise en circulation des mallettes de jeux mathématiques pour le calcul mental (selon la demande) sont reconduits. Les projets arriveront fin septembre dans les écoles.
- La Mise en place du parcours éducatif de santé (continuité de l'existant)

### **B. L'EPS**

#### **▶ Les tournois**

Madame CASTEX rappelle aux directeurs le fonctionnement des usages en EPS.

La date limite d'inscription aux tournois proposés est fixée au mercredi 14 septembre. Les inscriptions se réalisent sur la base du volontariat.

#### **▶ La natation**

Les passations d'agrément pour les parents seront les 13 et 15 septembre de 14H à 16H pour Kourou et le 20 septembre de 9H à 11H pour Macouria. Les cycles de natation sont prioritairement donnés aux classes de CP et CE1 au 1<sup>er</sup> trimestre.

Une formation pour les enseignants dans le cadre des animations pédagogiques sera proposée en optionnel.

### **C. La musique**

Date limite de remontée des projets avec l'école de musique : mardi 13 septembre.

Ne concerne que les écoles de Kourou.

### **D. Sorties scolaires :**

Eu égard aux mesures de sécurité, les sorties scolaires doivent faire l'objet d'une grande vigilance.

En début de chaque trimestre, les demandes de bus sont à envoyer à la CP EPS et seront visées par l'inspectrice avant d'être envoyées aux mairies.

## **7-Questions diverses:**

Une note administrative et une autre sur les inspections arriveront dans les écoles.

Problématique dans les écoles :

- Il n'y a pas de médecin scolaire et que la visite de l'infirmière est tardive.

Question : les infirmières peuvent-elles agir par délégation pour certaines activités ?

- Problème de transports en bus à Kourou pour les écoles les plus éloignées (Savane, Compas)

Question : l'an passé les directeurs étaient exemptés d'animations pédagogiques et demandent si ce sera toujours le cas.

- Certains membres du RASED ne se sentent pas concernés par la surveillance des récréations. L'inspectrice rappelle qu'il est de l'autorité du directeur d'organiser la surveillance des élèves et à ce titre peuvent demander aux enseignants de CLAD de surveiller un secteur de l'école.
- Rappel important : les déplacements des directeurs doivent être faits en dehors des heures de classe. Dans le cas contraire, les directeurs ne sont pas couverts. Dans l'absolue nécessité de se déplacer sur le temps scolaire, une demande justifiée doit être faite à l'inspectrice.
- BE1D : tous les directeurs ont l'accès (même les nouveaux). BE1D doit être mise à jour le plus rapidement possible. Les dates à retenir sont :
  - o Le 20 et 25 septembre : dates d'observation ;
  - o Début octobre : date de validation.

Les élèves doivent être admis et répartis dans les classes. Il ne faut pas de certificats de radiations manuels.

- Le nombre d'élèves allophones (UP2A) et le nombre d'élèves en situation de handicap (en précisant s'il bénéficie d'AESH) doivent remonter au secrétariat de l'IEN
- À la demande de l'IEN chargé de la mission science, 1 référent sciences sera nommé dans chaque école.
- 1 référent numérique sera également nommé dans chaque école.

Début de réunion : 8h30

Fin de réunion : 12h